

## Rapport d'ouverture

du 13<sup>ème</sup> Congrès Fédéral à St Malo du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022

*Mireille Stivala*

Chères, Chers, Délégué.e.s,

Chères, Chers Camarades,

Chères, Chers invité.e.s,

Bienvenue à toutes et tous à notre 13<sup>ème</sup> congrès fédéral de la Santé et de l'Action Sociale CGT.

Pour commencer mon propos je tiens à remercier chaleureusement et fraternellement en notre nom à tous, l'ensemble les camarades des structures CGT de Bretagne (Breizh) les UD, les UDS, les UL qui nous accueillent cette semaine dans leur belle région et surtout qui ont accepté d'être partie prenante dans l'organisation de ce congrès.

Je salue cette ville et ses camarades qui tiennent une place particulière dans l'histoire de la CGT à travers leur lutte exemplaire en 1975 qu'ils ont mené durant 652 jours pour la réouverture du chantier naval de l'entreprise de Société Industrielle et Commerciale de Construction Navale pour récupérer leur chantier et leur travail.

Les salarié.e.s avec la CGT ont décidé d'occuper le bateau Magellan, nuit et jour et réunissait deux fois par semaine les syndiqué.é.s en Assemblée Générale. Ils ont obtenu après cette longue bataille la réouverture du chantier et la reprise de la totalité des 183 ouvriers par une entreprise concurrente l'Atelier des Chantiers de la Manche.

Un ancien ouvrier affirme que « Si on a réussi, c'est avant tout grâce aux femmes » qui les soutenaient activement dans la lutte, en même temps que les salariés.e.s d'autres chantiers navals de la France et de la CGT en manifestant leur solidarité.

Lors d'une exposition en 2017 pour fêter et mettre en lumière les 40 ans cette lutte, la CGT a voulu rappeler que grâce à la force des syndicats on peut sauver l'emploi et réouvrir leur l'outil de travail.

Aujourd'hui, comme nos anciens camarades, nous poursuivons ce combat ensemble « Pour emploi ».

St Malo c'est aussi la volonté de l'Union Locale des syndicats, dès 1909, de construire une bourse du travail, lieu de réunion des ouvriers, qui a pris le nom de la Maison du Peuple, un véritable lieu de mémoire du mouvement ouvrier et social répertorié depuis novembre 2011 à l'inventaire des monuments historiques. C'est également l'une des rares maisons du peuple encore conservées de nos jours en Bretagne.

Une quête permanente est aussi menée par de nombreux syndicats et structures de la CGT pour obtenir des locaux syndicaux mis à leur disposition

St Malo, ce sont également de nombreuses luttes dans notre champ professionnel, comme le combat actuel pour obtenir plus de lits et maintenir la maternité dans cette ville et à Dinan à la suite des récentes annonces concernant l'avenir des deux hôpitaux par l'Agence Régionale de Santé.



Dans ce contexte, une conférence de presse aura lieu cette semaine afin de défendre le maintien des deux maternités et des activités de ces deux Centres Hospitaliers ainsi que le développement d'une offre de soins de proximité publique qui doit se traduire par plus de lits, plus de personnels pour une meilleure prise en charge de la population.

Mais c'est l'ensemble de nos camarades, structures et syndicats bretons qui mènent la barque pour défendre et améliorer les conditions de travail des salarié.e.s et de vie de toute la population sur leur territoire.

Je remercie aussi chaleureusement et fraternellement les camarades de la commission exécutive fédérale et des 4 unions fédérales, nos USD, nos coordinations régionales et nos syndicats, le personnel de la fédération avec nous toute cette semaine, une pensée à celles et ceux qui sont resté.e.s au siège à Montreuil pour assurer la permanence de l'activité et dans les territoires. Sans leur implication, leur travail et leur investissement rien n'aurait été possible.

Au nom du congrès, je tiens à saluer fraternellement l'ensemble de nos invité.e.s, représentant.e.s de la direction confédérale et toutes les organisations de la CGT, ainsi que nos camarades de la CGT Guadeloupe, CGT Martinique, CGT Réunion, CGT Mayotte et UTG Guyane qui ne peuvent être présents parmi nous, la crise sanitaire malheureusement sévit encore dans leurs territoires respectifs. Nous apportons tout notre soutien aux camarades de ces territoires qui se battent comme nous sans relâche pour les conditions de vie et de travail des salarié.e.s et des retraité.e.s.

Je salue également Jan Willem Goudrian Secrétaire Général de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics, Natacha Pomet Secrétaire Générale de la Fédération des Services Publics et Baptiste Talbot de la même fédération qui coordonne la Fonction Publique.

Merci et bienvenue aussi à l'ensemble des partenaires et exposants présents, que vous aurez l'occasion de rencontrer pendant nos pauses.

La préparation de notre congrès, tout autant que sa tenue, sont des moments démocratiques majeurs pour notre qualité de vie syndicale, pour toute la CGT.

Et la tenue de celui-ci, particulièrement, dans une période où la pandémie mondiale qui perdure, et qui a totalement bousculé notre quotidien, nos libertés, nos vies, notre système de santé et d'action sociale ainsi que l'organisation et la préparation de ce congrès. C'est finalement un exploit que d'être aussi nombreux, toutes et tous ensemble cette semaine.

Ce satané virus Covid 19 entraînant des mesures barrières et toutes les autres restrictions mises en place par le gouvernement, nous a rendu la tâche difficile, mais nous sommes là, et cela fait chaud au cœur, les camarades, de revoir une salle pleine et vos visages sans masques.

Débattre et décider de nos orientations pour les 3 prochaines années afin de construire et d'améliorer notre qualité de vie syndicale et l'activité revendicative au service de la défense des salarié.e.s, doit être la démarche et les réflexions prioritaires toute cette semaine.

Mes cher.e.s camarades, retournons un peu dans le passé pour parler du présent.

Le 28 mars 1862 est né à Nantes Aristide Briand, breton du cœur pour avoir vécu une partie de sa vie à St Nazaire, avocat et homme politique, proche à ces débuts du syndicalisme révolutionnaire et grand défenseur de la grève générale, ami de Jean Jaurès. Il est le rapporteur de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 codifiant la laïcité en France et tente d'abolir la peine de mort lorsqu'il est au ministère de la Justice.

Il a joué un rôle essentiel dans les relations internationales après la deuxième guerre mondiale pour rendre celle-ci, comme il le disait lui-même « hors la loi », se positionnant en faveur d'une politique d'apaisement pour défendre inlassablement une « paix » qui semblait impossible à son époque.

Sa mort en 1932 et l'arrivée au pouvoir du nazisme en Allemagne et du fascisme dans différents pays d'Europe mettra fin à un courant pacifiste qui commençait à émerger.

Plongés dans la dépression à la suite du krach boursier de 1929, les pays se referment sur eux-mêmes et le nationalisme explose.

En Europe la guerre civile en Espagne qui débute en 1936 s'internationalise car les puissances étrangères s'ingèrent et apportent leur soutien à chacun des deux camps.

Le 28 mars 1939, les armées franquistes entrent à Madrid et les nationalistes espagnols organisent un défilé pour célébrer la victoire de leur chef Francisco Franco.

C'est la fin d'une guerre civile de trois ans, qui opposa le gouvernement républicain à l'insurrection militaire du général Franco, qui aura coûté à l'Espagne environ 400 000 morts et autant d'exilé.e.s.

Hitler et Mussolini ont soutenu la rébellion « nationaliste » tandis que les gouvernements démocrates de Londres et de Paris ont évité d'intervenir officiellement dans ce conflit, se contentant de fournir des armes au gouvernement légitime.

Franco va multiplier les exécutions sommaires et il va instaurer un régime autoritaire dictatorial qui prendra fin après sa mort en novembre 1975.

La guerre d'Espagne a été un élément du prologue de la deuxième guerre mondiale, aujourd'hui cette partie de l'histoire dramatique qui semble lointaine, doit faire écho en nous, même si le contexte actuel n'est pas le même, il y a des similitudes qui doivent nous interroger.

Car la guerre qui est à nos portes en Ukraine causé par un autocrate « fou » et la montée du nationalisme dans tous les pays d'Europe dont la France, doit nous alerter au plus haut point.

La paix dans de nombreux pays au monde est fragile et la guerre n'est toujours pas rendue impossible même si elle est considérée souvent « hors la loi » et condamnée par des nations entières.

La guerre sévit partout dans le monde et les populations civiles en sont les premières cibles, cela à la solde d'intérêts ou d'ingérence géo politiques ou économiques.

En cette année 2022, plus que jamais nous devons dénoncer ces inacceptables guerres qui font rage à travers le monde et entraînent des mouvements de populations sur toute la planète qui se rajoutent à l'immigration due au dérèglement climatique ou à la pauvreté.

La CGT est contre toutes les guerres et solidaire avec les peuples, les travailleuses et travailleurs qui ne désirent que vivre en paix.

Les politiques internationales comme nationales actuelles sont bien loin de s'inspirer des grandes conquêtes du passé, mais plutôt des dérives de celui-ci.

En effet, le contexte social de ses quatre années passées depuis notre dernier congrès à Montpellier n'a fait que se dégrader pour les travailleuses, les travailleurs, les populations dans le monde et en France.

L'exploitation, les discriminations et l'appauvrissement des salarié.e.s, des fonctionnaires, des demandeurs d'emploi, des retraité.e.s et des jeunes, continuent, générant des conflits et de multiples mouvements sociaux à travers le monde, l'Europe et dans notre pays. Cela nous confère

un rôle important pour aller au débat dans tous les lieux de travail, dans la construction des revendications et dans toutes luttes décidées avec les salarié.e.s.

Les idées rétrogrades et fascistes s'étendent et notamment en cette année d'élection présidentielle et les législatives, avec la multiplication de partis qui fleurissent avec l'extrême droite et qui font l'œil doux aux électeurs indécis.

Pour la CGT c'est clair nous devons combattre avec toute notre énergie « ces forces du mal », ce sont les ennemis des travailleuses, des travailleurs et les amis du capital.

Face au capitalisme effréné ne cherchant que des gros profits immédiats et l'exploitation des salarié.e.s, toutes les formes d'actions doivent être débattues.

La grève, ne doit pas être un rêve, mais une réalité qui peut se construire avec les salarié.e.s, pour qu'elles et ils mesurent que si elle est massive et générale, elle devient l'indispensable outil gagnant au service de leur légitimes revendications permettant le progrès social.

Depuis la prise du pouvoir par Macron nous assistons au dénigrement des différents acteurs de la société, particulièrement des organisations syndicales et de la CGT.

Sa grossière tactique pour faire taire les différents mouvements et les conflits sociaux menés par les gilets jaunes et les organisations syndicales notamment la CGT, c'est laisser pourrir les situations, envoyer les forces de l'ordre pour réprimer et mutiler les manifestant.e.s afin de décourager les mobilisations et surtout camper définitivement dans un périmètre qui ne permettra aucune avancée, voilà la nouvelle définition du dialogue social de ce gouvernement en 5 ans : bombes lacrymo, CRS, flash balls, arrestations, interdictions de se rassembler sous couvert de la gestion de la crise sanitaire et minimisations constantes des taux de participation des manifestant.e.s.

Camarades, cela ne nous décourage pas, même devant l'adversité notre détermination reste intacte, notre solidarité entière, nous sommes est là et toujours là !

Cependant cela doit questionner notre organisation, dans sa façon de faire et sa capacité d'adaptation, d'innovation pour faire converger l'ensemble de la CGT afin d'instaurer un rapport de force nécessaire plus important pour nous faire entendre. Il y a aussi la bataille idéologique à mener auprès des salarié.e.s et de la population, pour qu'ils s'engagent dans le combat avec nous, à la reconquête de droits nouveaux et ainsi contribuer à une société plus juste, où le seul capital serait le progrès social au service de l'humain et dans le respect de son environnement.

## **Contexte international et européen**

L'inédite pandémie mondiale COVID 19 n'a fait que poser un masque géant supplémentaire sur les politiques déjà engagées parfois agressives et inhumaines déployées envers les peuples dans de nombreux pays.

Le virus inconnu venu de Chine a fait le tour du monde, affolant les gouvernements de la planète, démunis dans un premier temps, devant le nombre important de victimes, notamment chez les personnes âgées, la méconnaissance de sa dangerosité, de son origine, de son mode de contagion et de traitement pour faire face.

Des mesures draconiennes ont été prises comme le confinement, l'isolement, le contrôle des populations pour tenter de ralentir ou réduire la propagation du virus.

Rapidement les systèmes de soins et les hôpitaux ont été totalement débordés par l'arrivage massif de personnes et les professionnel.le.s dans les établissements de santé ont été envoyé.e.s au front parfois sans aucun matériel adapté de protection ni de consignes précises.

Le reste de toutes les activités et prises en charge de pathologies courantes a parfois été mis de côté faute de moyens pour les assurer, entraînant les annulations et les délais d'attente pour de nombreuses interventions chirurgicales et consultations médicales.

Je veux saluer ici le courage des professionnel.le.s du monde entier de nos secteurs d'activités, femmes et hommes, qui se sont sacrifié.e.s pour sauver des vies en perdant parfois les leurs.

Elles et ils méritent toute notre admiration ! Et nous pouvons être fiers d'appartenir à cette grande famille des travailleuses et travailleurs, qui ont été d'utilité publique, jamais confiné.e.s et au service de la population.

Fonctionnaires, agent.e.s territoriaux, salarié.e.s du commerce, du transport, de l'énergie et bien d'autres qui ont continué leur mission pour répondre aux besoins de la population sans jamais s'arrêter. Tous ces salariés.e.s souvent des femmes, mal reconnu.e.s, mal payé.e.s ou passant pour des nantis et bien on était là ! et sans nous, rien n'aurait été possible !

Malgré les recommandations de l'OMS et de l'Union Européenne, chaque pays a géré la crise sanitaire à sa guise sans forcément se coordonner avec les autres pays qui l'entourent, une fois de plus la commission européenne a failli, elle n'a pas réussi à construire la cohérence nécessaire pour appréhender au mieux cette catastrophe sanitaire qui méritait des mesures exceptionnelles et solidaires.

La crise sanitaire a montré la faiblesse des systèmes de santé et d'action sociale sous-dotés dans de nombreux pays dont le nôtre, la totale dépendance des pays producteurs quant aux produits de base nécessaires à la prise en charge des populations comme les produits pharmaceutiques, le matériel de protection, les masques, l'oxygène et certaines matières premières nécessaires à la fabrication, ont mis en lumière ce que la CGT a dénoncé à multiples reprises : l'externalisation des savoirs faire et la désindustrialisation de notre pays.

Dès le début de la crise notre fédération a été à l'initiative d'un courrier commun avec d'autres champs professionnels à destination du ministre de la Santé pour alerter sur cette question et demander la réouverture d'usine de production de masques et d'oxygène pour faire face aux manques.

Nous avons recensé à travers une enquête dès avril 2019, le taux de contaminations de nos personnels, 10 % supérieure au reste de la population, et le nombre de collègues décédé.e.s dans l'exercice de leur fonction. Nous sommes la seule organisation à avoir entrepris ce travail, qui a permis de dénoncer rapidement les conditions désastreuses et dangereuses de travail des salarié.e.s que nous défendons.

Notre fédération a déposé une plainte avec d'autres organisations auprès du Parquet de Paris du Pôle Santé publique contre X « pour mise en danger de la vie d'autrui ». J'ai été auditionnée deux fois par les enquêteurs en septembre et octobre 2020 et le 15 octobre 2020 des perquisitions ont été diligentées aux domiciles et dans les ministères, du Premier Ministre, de l'ancienne et de l'actuel ministre de la Santé.

L'affaire suit son cours et nous espérons qu'elle révélera les responsabilités de chacun.e dans la gestion de la crise sanitaire : direction, ARS, DGOS et ministère, car ne pas avoir des stocks disponible de masques, outils indispensables pour les professionnels dès le début de la pandémie, cela a été déjà suffisamment criminel.

La CGT s'est inscrite dans la campagne pour faire signer la pétition européenne « Pas de profit sur la pandémie » pour obtenir la levée des brevets et la gratuité des vaccins, médicaments anti-Covid. Ce 21 mars des négociateurs de l'Union Européenne, des États Unis, de l'Inde et de l'Afrique du Sud sont parvenus à un compromis en vue d'une dérogation pour la production de vaccins contre la Covid 19, c'est une avancée décisive qui permet d'envisager une future levée.

La fédération comme d'autres organisations syndicales dans d'autres pays ont dénoncé la mauvaise gestion de cette crise sanitaire par nos gouvernements, qui n'ont pas anticipé les moyens nécessaires pour doter en personnel et en capacité d'accueil les établissements afin d'absorber l'arrivée massive des populations.

Le manque de lit de réanimation a été le curseur prédominant qui a entraîné des choix cornéliens pour la prise en charge des patients gravement atteints, et il a été utilisé souvent comme une principale raison motivant des mesures de restrictions des libertés et de libre circulation des personnes pour que les hôpitaux, le personnel soi-disant « tiennent bon ».

Certaines mesures totalement infantilisantes ont été mises en œuvre notamment dans notre pays, comme l'attestation d'autorisation de sortie, les messages quotidiens, l'accaparement total de la presse d'alertes et de sujets traitants uniquement de catastrophe sanitaire, la fermeture des lieux culturels et de spectacle, des bars, des lieux de divertissement et d'échanges, a eu des retentissements anxiogènes sur les personnes et la société en général.

Les confinements successifs et les restrictions des libertés ont eu des incidences sur l'état psychologique et mental des populations, à ce jour nous n'en mesurons pas totalement leurs conséquences notamment chez les enfants. Les violences intra familiales et faites aux femmes ont augmenté.

Cette période de pandémie laissera des traces indélébiles dans l'histoire du monde et des peuples car nous avons vécu pendant deux ans dans un climat de catastrophe permanente, jalonnée d'entraves à nos libertés et de consignes contradictoires.

Malgré le fait que les systèmes de santé et de soins dans le monde ne sont pas identiques d'un pays à l'autre, nous avons pu constater une totale analogie dans de nombreux pays, les hôpitaux et les établissements de soins, d'action sociale sont gérés à flux tendu comme des entreprises, « la marchandisation » de nos secteurs d'activité est devenue générale cela a eu des conséquences directes sur la difficulté de prise en charge des populations et sur la dégradation des conditions de travail des salarié.e.s.

Cette crise sanitaire mondiale a atteint les populations les plus fragiles et a occasionné des crises sociales par la destruction de l'emploi, à nouveau sont à l'ordre du jour l'austérité et le dumping social entre les travailleurs des différents pays avec des nouveaux reculs en matière de droits sociaux.

Les états se sont endettés pour faire face à cette crise et dans de nombreux pays, dont le nôtre on nous annonce déjà qu'il va falloir faire des sacrifices pour équilibrer les budgets.

La récente guerre en Ukraine entraîne la flambée des prix de matières premières, de carburants et fragilise déjà le pouvoir d'achat des populations.

Mais la crise ne touche pas tout le monde ! Il suffit de regarder les résultats records pour l'année 2021 atteints par les sociétés du CAC 40 dont certaines grandes entreprises françaises, pour constater que certains profitent de toutes les situations pour engranger encore plus de bénéfices.

La nécessité du partage et de la répartition des richesses par la taxation des grandes entreprises et fortunes, revendication phare à la CGT est plus que d'actualité.

Car le monde met en concurrence les peuples qui subissent pendant que les capitaux, eux s'affranchissent des lois, des virus, des guerres et transitent hors des frontières en toute impunité à la recherche des paradis fiscaux les plus accueillants pour y déposer leurs faramineux bénéfices.

L'Union Européenne est incapable de changer de braquet alors qu'elle devrait mettre en œuvre des politiques sociales et protéger les travailleuses et travailleurs.

Et l'exemple de la politique européenne concernant l'accueil fait aux migrants ou aux réfugiés qui fuient la pauvreté, la guerre, perdent parfois leurs vies pour un ailleurs meilleur, est insupportable. Il faut mettre les mêmes moyens et avoir le même élan de solidarité que pour le peuple Ukrainien actuellement.

La Fédération Syndicale Européenne des Services Publics à laquelle nous sommes adhérents, comme d'autres fédérations de la CGT, représentant plus de 8 millions d'adhérent.e.s nous permet de revendiquer avec force un changement de cap. Nous sommes de toutes les batailles pour des services publics de qualité, pour des effectifs suffisants à nos missions, pour des conditions de travail dignes, pour exiger la hausse de nos rémunérations, pour combattre l'évasion fiscale et les si injustes politiques d'austérité imposées au plus démunis et qui nuisent gravement au financement de nos services publics.

Avec nos camarades des syndicats européens nous avons fait pression sur les instances européennes concernant les revendications que l'on martèle depuis des années, à savoir l'urgence d'avoir des services publics en capacité d'affronter des épidémies comme celle de la grippe, qui met déjà en tension nos établissements, et des crises sanitaires comme celle du COVID. Pour cela des moyens nécessaires sont d'abord humains, du personnel qualifié et surtout rémunéré pour leurs compétences professionnelles quel que soit le pays dans l'Union Européenne.

Des centaines de réunions et d'actions ont été tenues afin être visibles et audibles, même dans les conditions de confinement que nous avons connues.

L'EPSU, comme notre fédération ont été parmi les premiers signataires de la campagne « pas de profits sur la pandémie » afin que les brevets des vaccins tombent dans le domaine public.

Le travail amorcé depuis plusieurs années au sein de la FESSP sur les grands groupes lucratifs comme Orpéa et Korian, ont permis avec les autres organisations syndicales de différents pays européens où ces groupes sont implantés, d'élaborer ensemble une plateforme revendicative et une stratégie commune pour tenter d'empêcher et de faire barrage à leur appétit féroce de profit sur le dos des salarié.e.s cela en maltraitant les personnes dont ils ont la prise en charge, notamment dans le secteur des personnes âgées et dans les EHPAD.

Dans ces établissements ont été également révélés les graves, les inacceptables, les coupables comportements des grands groupes lucratifs des EHPAD. Partout en Europe le nombre de décès y a été plus important que dans le secteur public. Des scandales ont été tristement illustrés, comme en Espagne, où dans les maisons de retraite les personnes âgées ont été laissées seules, qu'elles aient été vivantes ou mortes, le personnel absent, lui aussi contaminé, et les directions n'ont pas daigné prévenir les autorités.

Pour la Fédération Syndicale européenne des Services Publics, sa revendication pilier est bien : « non au privé lucratif, oui aux services publics ». Nous avons porté avec force auprès de nos camarades européens cette orientation qui est aussi celle de notre fédération. Des réseaux syndicaux puissants des tous les pays européens où sont implantés KORIAN, ORPEA, DOMUSVI, FRESINUS et bien d'autres, ont été mis en place par la FESSP sous l'impulsion de notre fédération, avec nos camarades de la santé privée qui y militent pour un service public et contre la privatisation. Il y a maintenant un immense travail européen coordonné de mobilisations, contre ces grands groupes lucratifs.

Le récent scandale dévoilé par la parution du livre « Les fossoyeurs » qui démontre ce que nous dénonçons déjà, nous a donné raison de nous organiser au niveau européen et d'être partie prenante avec la FESSP et la CFDT d'une commande en 2021 pour réaliser une étude par CICTAR, Centre de Recherche International. Cette enquête a été réalisée sur « l'ingénierie financière et

l'investissement immobilier du groupe Orpéa » qui a permis lors d'une conférence de presse en février 2022 de démontrer, preuve à l'appui, l'opacité financière du groupe, ses nombreuses sociétés écrans dans les paradis fiscaux et ses transactions immobilières rapportant des bénéfices, leur unique priorité.

## Contexte national

Lors de notre 12<sup>ème</sup> congrès nous avons dû faire face aux politiques de deux gouvernements dans notre pays qui se sont succédés, celui de Hollande et ensuite celui de Macron, ces quatre dernières années c'est aux réformes régressives mises en place par la majorité pléthorique à l'Assemblée Nationale du parti la République en Marche que nous nous sommes confrontés avec acharnement.

Dès la sortie de notre congrès de Montpellier rassemblés et propulsés par celui-ci, nous avons poursuivi et continué à enclencher des luttes et des mobilisations qui se sont traduites par des actions durant le deuxième semestre de l'année 2018 dans nos différents secteurs d'activités du public et du privé comme les EHPAD, les SSIAD et les structures d'aides à domicile, la psychiatrie, l'hôpital public etc.

Et notamment contre la proposition du Projet de Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale 2019, la mise en place du plan Santé 2022 ainsi que dans le privé contre une réévaluation revue à la baisse par le patronat de la classification des métiers par niveau de qualification. Toutes ces mesures néfastes n'allaient pas dans le sens de l'intérêt des professionnel.le.s et ne répondant pas à nos exigences et revendications CGT.

En novembre 2018, l'attention générale s'est portée sur l'émergence inédite et spontanée du mouvement des gilets jaunes, qui organise la contestation par des blocages illégaux de routes et de ronds-points tous les samedis et qui bousculent temporairement les organisations syndicales hors du paysage.

Les revendications portées par ce mouvement sans structuration hiérarchique à composition hétéroclite, de salarié.e.s, de retraité.e.s, de privé.e.s d'emploi, d'auto entrepreneurs, de jeunes, de syndiqué.e.s et autres catégories de la population rassemblent autour de préoccupations comme les prix de carburants, l'amélioration du niveau de vie des classes populaires et moyennes, le référendum d'initiative populaire, la démission de Macron et le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Ce mouvement de contestation populaire qui partage une partie de nos revendications CGT, est rejoint par des courants politiques, des syndicalistes, mais particulièrement par l'extrême droite qui y projette une opportunité de s'implanter dans ce mouvement désordonné.

La CGT a eu du mal à se positionner face à ce mouvement qui s'est imposé pendant plusieurs mois jusqu'en février 2020, cela a interrogé nos faiblesses, notre place et nos modes d'action face la colère grandissante des travailleuses et travailleurs que nous n'arrivons pas toujours mobiliser avec nous.

Dans notre champ professionnel c'est l'émergence de collectifs comme le Collectif Inter Urgences, qui s'est fait remarquer dans les premières mobilisations des services d'urgence début février 2019 parallèlement aux luttes déjà engagées par les syndicats CGT de notre fédération.

Pour ne pas vivre le même écueil que le mouvement des gilets jaunes, nous avons pris le postulat et décidé ensemble de réunir au niveau national à notre initiative sur notre socle revendicatif, dans un premier temps, toutes les organisations syndicales de notre champs FO, CFE CGC, CFDT, SUD, UNSA, et dans un deuxième temps la CGT a œuvré activement pour y intégrer les collectifs Inter Urgences, Inter Blocs, Inter Hôpitaux, le Printemps de la Psychiatrie, les organisations de médecins

AMUF, APH et une association d'usagers la Coordination Nationales des Comités de Défense des Hôpitaux et des Maternités de Proximité regroupant ainsi 12 organisations.

La tâche a été laborieuse car certaines organisations syndicales comme FO et la CFDT n'étaient pas forcément favorables à cette unité, mais notre détermination et notre volonté de créer un front unitaire face au gouvernement a permis d'impulser des journées d'actions de haut niveau de participation de septembre 2019 jusqu'au juillet 2020, faisant défiler côte à côte toutes les catégories professionnelles dont les médecins notamment de l'Hôpital Public, mais aussi le médico-social et le social public et privé.

Mouvement dans notre champ historique, comme nous n'avons pas connu depuis la grève des infirmières à l'automne 1988. La nécessité de revalorisations salariales de tous les métiers et filières pour les rendre attractifs, de former et de créer des emplois, d'améliorer les conditions de travail pour les personnels de nos secteurs d'activité ainsi que d'obtenir des moyens supplémentaires pour que notre système de santé et de protection sociale réponde aux besoins de la population, a fait partie de notre socle revendicatif.

### **La mobilisation contre la réforme des retraites décembre 2019 jusqu'à février 2020.**

En même temps que le gouvernement casse notre le système de santé et de protection sociale, il s'attaque à imposer sa réforme en profondeur de notre système de retraites français, brandissant un système à points, le remplacement des 42 régimes existants, le report de l'âge de départ à la retraite à taux plein à 64 ans.

Après la remise du rapport du conseil d'orientation des retraites en novembre par Delevoye, un mouvement de mobilisation confédérale est lancé par l'intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires ainsi que par quatre organisations étudiantes et lycéenne (UNEF, FID, MNL et UNL) du 5 décembre 2019 jusqu'en mars 2020 où le Premier Ministre annonce le retrait de la réforme. Nous avons été de toutes les manifestations pour faire plier le gouvernement, et nous serons de celles qui nous attendent, car les annonces du candidat Macron et d'autres nous font dire que le couvert risque d'être remis pour nous faire travailler plus longtemps.

Quand on parle retraite n'oublions pas nos retraité.e.s qui se mobilisent avec nous mais aussi se sont mobilisé.e.s la semaine dernière pour réclamer notamment la péréquation des pensions de retraite sur l'évolution des salaires et un rattrapage du gel des pensions.

### **Le Ségur de la Santé mai 2020**

Malgré la crise sanitaire, les restrictions de nos libertés et l'engagement sans faille des personnels pour prendre en charge la population, nous avons réussi le tour de force de poursuivre la mobilisation ensemble pour obliger le gouvernement de se mettre à table.

Car ne nous trompons pas, les déclarations du Président de la République et du ministre des Solidarités et de la Santé, louant constamment l'investissement et le dévouement des personnels, ne resteraient que des promesses en l'air.

L'ouverture du Ségur de la Santé et ensuite de la mission Lafourcade, mes camarades, est le fruit de la lutte, de notre combat avec les salarié.e.s.

Les actions impulsées par la CGT avec la participation d'autres organisations en amont et pendant le déroulement du Ségur de la Santé ont permis d'obliger le gouvernement à relever le socle minimaliste de ces propositions de départ dans les négociations et d'obtenir une augmentation salariale pour une partie des professionnels de 183 euros, ce qui était loin d'être gagné et qui résulte bien de la mobilisation des professionnel.le.s et de notre détermination CGT à les faire vivre.

Le Ségur de la Santé qui devait régler tous problèmes dans notre champ s'est transformé en grande messe qui a accouché d'une souris.

Un protocole d'accord a été proposé aux organisations représentatives dans la FPH, cet accord a été signé par trois organisations syndicales FO, CFDT UNSA, et n'a pas recueilli la signature de la CGT - qui a consulté ses syndicats qui l'ont rejeté à 80 % - ni celle de SUD.

Les revalorisations salariales proposées dans cet accord ne sont pas à la hauteur de la reconnaissance de nos qualifications, ne prennent pas en compte la pénibilité de nos métiers et surtout la nécessité de les rendre attractifs.

De plus, l'accord inclue un volet sur l'organisation et le temps de travail comportant des reculs, rien sur l'amélioration des conditions de travail, sur la formation professionnelle, sur la création et le recrutement d'emploi et surtout l'exclusion de nombreux salarié.e.s du bénéfice des 183 euros.

Cette discrimination est inacceptable il a fallu attendre la mission Lafourcade pour obtenir des extensions et nous continuons la lutte notamment dans le social pour faire arrêter cet injuste traitement inégalitaire.

Si les autres organisations avaient tenu bon, nous auriez pu arracher beaucoup plus, car la venue de Castex, nommé quelques jours auparavant Premier Ministre, à une réunion de négociation pour nous annoncer des financements supplémentaires pour le protocole, a montré sa volonté politique d'obtenir un accord majoritaire, ne pouvant se permettre un échec, cela aurait dû être un point d'appui pour faire perdurer les négociations est obtenir encore.

La décision des autres organisations de se précipiter sur le stylo a de fait figé le protocole.

Les signataires portent une lourde responsabilité d'avoir brisé le front uni que la CGT avait construit avec toutes les organisations depuis plus d'un an dans l'ambition de faire gagner sur les revendications des personnels.

Nous n'avons pas réussi à faire inclure notre plateforme revendicative dans ce protocole, mais nous avons déjà réussi à obtenir pour des millions de salarié.e.s une augmentation de 183 euros immédiatement et d'autres revalorisations qui ont suivi.

Camarades, aucun autre champ professionnel dans cette période n'a réussi à remporter autant pour ses salarié.e.s en matière d'augmentation salariale, oui ce n'est pas assez, mais c'est le fruit de la lutte, de notre lutte avec les salarié.e.s, il faut le dire et nous pouvons en être fiers ! Et les autres organisations syndicales ne nous voleront pas cette avancée le fruit de notre combat, qu'on se le dise !

Et il faut continuer pour obtenir mieux ! Puisqu'au fur à mesure nous avons réussi une extension des 183 euros pour d'autres, il ne faut donc rien lâcher.

Alors que nous manquons cruellement de personnel, le gouvernement ferme des lits, des structures en pleine pandémie et de nombreux conflits sont en lien avec des projets d'établissements tels les Groupements Hospitaliers de Territoires public-privé, la mise en place des Plans Régionaux de Santé, la mise en place des CSE, derrière tous ces plans une seule logique, faire des économies d'échelle en réduisant l'offre de soins, la masse salariale et les prérogatives des instances du personnel.

Les personnels sont épuisés.e.s, après une crise qui perdure, une partie des salarié.e.s de nos établissements démissionnent, c'est plus que 12200 départs d'infirmier.e.s et d'aides-soignant.e.s sur la seule année 2020 qui ont été comptabilisés par la Fédération Hospitalière de France.

## La loi du 8 août 2021

En plein été, au mois d'août 2021 le gouvernement fait appliquer sa loi sur le pass sanitaire et l'obligation vaccinale qui rend obligatoire la vaccination contre Covid 19 pour l'ensemble des salarié.e.s de nos secteurs et d'autres comme dans l'éducation nationale, les transports etc.

La CGT affirme son opposition à cette loi « car elle n'est pas pour la contrainte » la vaccination doit être choisie et consentie par les personnes, de plus cette loi est une atteinte grave en matière de droits du travail puisqu'elle suspend sans salaire les salarié.e.s qui ne se soumettront pas à la vaccination.

Cette nouvelle loi est un coup de massue, alors qu'il nous manque du personnel, l'hémorragie va continuer, les directions vont jeter comme des vieux kleenex des professionnel.le.s qui ont pourtant tant donné !

Notre fédération est la première organisation CGT, au niveau national, qui a attaqué ce texte dès sa parution par une action juridique appelé la « porte étroite » qui s'est soldé par un rejet et nous avons déposé un préavis grève au mois d'août pour que les syndicats se mobilisent.

Le 14 septembre 2020 une journée d'action nationale est impulsée pour demander le retrait de la loi mais la mobilisation est faible.

Une autre action juridique au niveau national est en cours contre le décret 2021-1056 du 7 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, et ceci en commun avec la fédération CGT des Services Publics et l'Union Fédérale de Syndicats de l'Etat au Conseil d'État. Nous sommes en attente d'une instruction.

Des réunions sous forme de webinaires sont organisés régulièrement par l'espace revendicatif et le secteur LDAJ de la fédération pour informer sur les dispositions de la loi et les possibilités juridiques pour attaquer les mesures de celle-ci que nous considérons comme des atteintes aux libertés individuelles, une attaque aux droits du travail des salarié.e.s et aux droits en matière d'exercice syndical.

Je voudrai saluer ici le travail remarquables de nos camarades du secteur LDAJ et de nos conseils pendant ce mandat qui n'a pas été simple pour eux notamment à cause de la multiplication et de l'enchaînement des publications de textes dans le cadre de la crise sanitaire. Grâce à eux notre fédération a été une source pour toute la CGT dans ce domaine.

La fédération, des syndicats et des structures CGT sont un soutien des représentant.e.s du personnel CGT, des syndiqué.e.s CGT et des salarié.es suspendu.e.s qui ont engagé des actions juridiques, dont certaines sont suivies par le LDAJ et les avocats conseils de la fédération.

A ce stade, la plupart des actions juridiques intentées dans notre champ dans les différents Tribunaux Administratifs et conseils des Prud'hommes sur le territoire, souvent sous forme de référés, se sont soldées par des rejets ou ont été déboutées.

Certaines procédures arrivent maintenant au Conseil d'État et elles sont aussi rejetées sans argumentation et motif.

La Fédération, au vu de ces situations, a interpellé plusieurs fois le ministre des Solidarités et de la Santé par courriers restés sans réponse, ainsi que la ministre de la Transformation de la Fonction Publique et la DGOS sur le sujet.

Une lettre ouverte et demande d'entrevue envoyée au ministre des Solidarités et de la Santé avec une pétition à signer pour réintégrer les salarié.e.s suspendu.e.s et contre les entraves faites à nos représentant.e.s du personnel est en circulation à la disposition de nos syndicats.

Il faut la faire signer massivement car malheureusement notre fédération se sent bien seule sur ce combat même au sein de la CGT.

Les positions des autres organisations syndicales de notre champs ne sont pas une aide, la CFDT est pour la vaccination obligatoire et FO, qui au nom de l'égalité de traitement, prône l'extension de l'application de la loi aux Territoires d'outre-mer comme dans l'Hexagone, alors que ceux-ci ont obtenus des dérogations du délai d'application ou la non-application grâce à leur forte mobilisation.

Macron l'a dit « il veut emmerder les non vacciné.e.s ». Ces propos de brèves de comptoir ne sont pas dignes d'un président, d'autant qu'aujourd'hui, faute de professionnel.le.s, des salarié.e.s atteint.e.s du Covid 19 soi-disant asymptomatiques peuvent travailler. C'est un vrai scandale.

Camarade, il faut que l'on continue de notre côté « à emmerder » nos directions et le ministère de la Santé pour les faire plier, c'est une question de solidarité et de survie pour nos collègues !

## **Fonction Publique**

Dans ce contexte, d'attaques sans précédents, la Fédération des Services Publics, l'Union des Fédérations des Syndicats de l'État et notre fédération avons œuvré ensemble pour construire et impulser les différentes mobilisations unitaires.

Car c'est toute la fonction publique qui subit des coupes budgétaires, des effectifs au rabais et des bas salaires. Les récentes déclarations d'un dégel du point pour le deuxième semestre de l'année 2022 par la ministre semble à ce stade être de propagande opportuniste de campagne électorale. La CGT exige une revalorisation immédiate.

Nous devons unir nos forces pour la défendre des services publics et des emplois sous statuts. Il s'agit d'un enjeu central pour garantir des services publics reposant sur des valeurs de neutralité, d'impartialité et de laïcité, pour un accès de proximité, de qualité et gratuit pour la population.

La loi de transformation de la fonction publique rejetée unanimement par les organisations syndicales représentatives dans la FP va totalement modifier les instances de dialogue social et mettre en place les CSE, et la loi dite 4 d (différentiation, décentralisation, déconcentration et de complexification) qui organise de nouveaux transferts des politiques territoriales qui vont bouleverser les missions et les périmètres de compétences touchant différents secteurs d'activités publiques.

Les initiatives prises en commun pendant 4 années entre les trois versants dans la FP, la CGT comme des bureaux communs et Commissions Exécutives communes ont utilement contribué à débattre et à échanger sur les revendications que nous devons porter ensemble.

Le travail commun nous a permis de réaliser plusieurs initiatives comme la campagne des 10 % pour la FP et son impulsion dans les territoires, de rédiger du matériel et des écrits revendicatifs communs.

Le 8 décembre 2022 auront lieu simultanément sur les trois versants, les élections dans la Fonction publique. L'enjeu de ces élections est immense pour toute la CGT, tant en matière de représentativité que de moyens syndicaux.

Première organisation syndicale dans les 3 versants confondus, nous comptons garder cette place. Dans l'hospitalière avec 31,4 % des voix pour la CGT en 2018 nous sommes la 1<sup>ère</sup> organisation dans la Fonction Publique Hospitalière 24,7 pour FO et 24,01 pour CFDT.

Notre activité revendicative et les luttes que nous avons menées pendant ces 4 années doivent être un point d'appui pour arriver à faire progresser notre taux de représentativité.

Mais il est essentiel de gagner dans un premier temps la participation au vote de tous nos syndiqué.es et d'un maximum d'agent.e.s.

Pour atteindre notre ambition, la mobilisation de toutes et tous, à tous les niveaux, va être nécessaire car nous ne sommes pas les seuls à nous présenter et les campagnes de dénigrement contre la CGT vont être fortes comme d'habitude.

Il faut s'appuyer sur les dernières enquêtes sur l'image des syndicats qui s'améliore et qui mettent la CGT en tête des organisations les plus combattives.

Nous pouvons y arriver si nous nous donnons des objectifs individuels et collectifs précis. Nous savons combien l'appui de nos camarades des UD, UL et Coordination Régionale sera précieux et indispensable durant toute la campagne, ce travail commun est incontournable pour gagner.

Une mutualisation des moyens, ainsi que la réalisation d'une campagne commune de nos fédérations, avec la confédérale doit nous aider à faire plus et mieux connaître notre bilan et les propositions de la CGT.

Des journées de formation, comme une première au mois de mars dernier, au sein de la Fédération sur les enjeux de ces élections et la refonte des instances, le rôle du CSE qui va augmenter, les missions des membres dans cette instance sans pour autant avoir plus de moyens, seront suivis de formations sur le sujet tout au long de cette année.

## **L'affaire Orpéa**

Dans le secteur de la santé privé lucratif et non lucratif, de nombreuses de luttes se sont développées avec des mouvements de grève de longue durée comme celle de l'EHPAD du château de Neuville.

Devant un patronat et des grands groupes sans foi ni loi, l'affaire Orpéa illustre la cupidité de ces grands groupes lucratifs qui ne reculent devant rien pour se faire du « cash » comme ils le disent, détournent l'argent public, rationnent les soins et les repas des résident.e.s.

Nos militant.e.s et élu.e.s, n'ont eu cesse de dénoncer des pratiques dont ils constatent au quotidien les effets de maltraitements pour les résident.e.s, les manœuvres de ces groupes pour les occulter aux familles et la dangereuse dégradation des conditions de travail des personnels.

Malheureusement ceux qui parlent deviennent vite les cibles à abattre, ce patronat instille un climat de peur, pour ne pas dire terreur pour éviter le moindre dialogue social.

Ces groupes arrivent même à se façonner des syndicats à leurs ordres, parfois n'existant que dans leur établissements comme Arc-En-Ciel à ORPEA. Compliant et peu loquaces, ils sont eux aussi coupables d'avoir contribué à empêcher la manifestation de la vérité.

Tout s'achète quand on en a les moyens et la toute-puissance, c'est le système existant qui l'a permis par le manque de moyens de contrôles inopinés, par le manque d'écoute, car les alertes ont été très nombreuses venues des familles, de nos syndicats dans les instances, des personnels.

ORPEA c'est le paroxysme d'un système qui en toute impunité a pu continuer à se développer et enrichir des actionnaires tout en maltraitant ses pensionnaires et ses salariés.

On se tromperait à considérer l'ORPEA comme le seul groupe dont il faut se préoccuper.

Pour la CGT dans les autres groupes lucratifs du soin et de la prise en charge des personnes âgées, la recherche des économies et la bonne cotation en bourse sont les objectifs obsessionnels qui

sacrifient au quotidien nos ainé.e.s, nos personnels en grande souffrance, contraintes et contraints, les femmes y sont majoritaires, d'obéir ou de déguerpir.

Il y a urgence à en finir avec ce système commercial, en attendant, dans l'urgence, il faut poser des contraintes fortes en ratio de personnels, un niveau élevé de dépenses pour les soins directs des résident.e.s et contrôler chaque dotation publique accordée.

Dans un rapport de la Cour des Comptes qui pointe, en parlant des décès dus au Covid dans les EHPAD, que « les plus touchés sont ceux dont la proportion d'équivalent temps plein de personnel paramédical, d'infirmières ou de médecins coordonnateurs était la plus basse » et c'est bien sûr dans les EHPAD lucratifs que ces taux sont les plus bas.

Il est temps que la revendication CGT d'un.e soignant.e pour un résident et l'augmentation aussi des filières logistiques pour les EHDAD devienne une obligation.

Les agissements coupables de ces groupes lucratifs doivent cesser, il ne reste plus qu'à agir au nom de la dignité humaine.

La CGT avec d'autres organisations et acteurs de la société à travers une tribune publiée dans le monde réaffirme toujours la nécessité d'une commission d'enquête parlementaire.

Et cela pose la question des missions de service public confiées au secteur marchand.

Pour la CGT c'est clair, la santé et l'action sociale n'a pas de prix elle doit faire partie intégrante des missions de l'État ou des établissements participants au service publics non lucratif.

## **Clôture**

Camarade, la CGT revendique un grand service public de santé et d'action sociale, il faut mettre dehors de nos établissements les requins de la finance et les détresseurs de l'argent de la Sécu.

Mais c'est dans l'ensemble de nos établissements du secteur du sanitaire, médico-social et social que nous allons mal, que le personnel est épuisé et désabusé par la politique gouvernementale et patronale, qui un jour les encensent pour les enfoncer encore plus le lendemain dans le marasme de l'austérité et de conditions de travail indignes.

Que ce soit en psychiatrie, à la protection de l'enfance, dans le handicap, dans les structures de personnes âgées, dans les structures d'aide à domicile, aux urgences, à l'hôpital comme à la ville et dans d'autres secteurs d'activités, il y des insuffisances partout avec une qualité d'accueil et de prise en charge de la population qui fait défaut.

La crise sanitaire n'a qu'aggravé la situation, il est intolérable de constater que dans notre pays les personnes les plus fragiles et vulnérables, et cela de l'enfance jusqu'à la vieillesse, sont souvent délaissées par manque d'offre de soins et d'action sociale cela démontre la déchéance de notre société due à des politiques publiques gouvernementales qui ne sont pas à la hauteur.

Le gouvernement Macron est responsable de cette situation, car il s'est appuyé et a continué dans la même logique ultra libérale et économique que les mesures et lois néfastes des précédents gouvernements que nous avons combattu comme la loi Hôpital Patient et Territoire de Bachelot, la mise en place de la tarification à l'acte, la loi Santé de Touraine, la loi Séraphin PH pour ne citer que celles-ci.

La brutalité et l'enchaînement de toutes les réformes par le gouvernement LR ces cinq dernières années, mise en place avec un rythme effréné, nous a mis en lutte constamment dans notre champ professionnel et aussi avec nos camarades de la fonction publique et de l'interprofessionnelle, comme pour défendre notre système de retraites, contre la réforme de l'assurance chômage, contre la loi de transformation de la fonction publique et bien d'autres mesures et lois. Mais

n'oublions pas le rôle du patronat qui applique avec zèle toutes mesures économiques rentables, solidaire avec le gouvernement quand cela l'arrange, en rupture quand cela touche ses intérêts, et en revanche toujours disposé à faire payer les salarié.e.s.

L'étranglement budgétaire qui frappe nos établissements va encore s'accroître si l'ONDAM, lors du prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale - qui sera arbitré avant cet été - ne sera pas augmenté considérablement à minima entre 5 % à 10 % pour avoir les moyens de garantir une prise en charge de qualité. Il faut également en finir avec la tarification à l'acte.

Il y a aussi nécessité de défendre l'emploi et résorber l'emploi précaire, coûte que coûte, pour alimenter les cotisations sociales qui font la richesse de notre système de répartition de la Sécurité sociale et sont vitales pour sa pérennité.

Créer de l'emploi c'est aussi défendre notre Sécurité sociale et rendre la dignité à des privé.e.s d'emploi qui malgré avoir traversé de nombreuses ruelles n'accèdent pas toujours à un travail.

Notre revendication des 32 h par semaine, pour travailler moins et partager le travail, devient une urgence à vivre !

Depuis de trop nombreuses années, les valeurs de point conventionnelles sont gelées dans la plupart des conventions collectives ou n'augmentent que de façon extrêmement limitée et les récentes luttes dans le secteur médico-social et social, historique par le nombre de participant.e.s et le taux de grévistes le 7 décembre 2022 démontre de la colère grandissante de ses personnels qui se sentent oubliés et inquiets du devenir de leur convention collective respective.

La revalorisation et reconnaissance salariale de nos métiers est une nécessité impérieuse pour une meilleure qualité de vie et l'attractivité de nos métiers.

Il s'agit aussi d'un enjeu pour l'égalité professionnelle entre femmes et hommes car nos professions à prédominance féminine souffrent d'une mauvaise reconnaissance de leur qualification et de leur responsabilité qui sont moins bien rémunérés que dans les secteurs professionnels occupés par des hommes.

Les femmes sont confrontées aussi au sein de nos établissements de la santé et de l'action sociale au plafond de verre qui bloque souvent leur évolution de leur carrière professionnelle.

Ces quatre dernières années, les professionnels du sanitaire, du social, du médico-social se sont mobilisé.e.s sans relâche avec la CGT.

Nous devons poursuivre et élever le rapport de force pour contraindre le futur gouvernement de prendre des dispositions d'urgence qui doivent rompre avec la politique actuelle.

La politique d'austérité budgétaire à l'hôpital et dans tous nos établissements occasionne la multiplication des risques psycho sociaux, des arrêts maladie, des démissions et des suicides de professionnel.le.s, il faut que cela s'arrête, c'est intolérable.

Le sentiment de frôler les limites de la déontologie, d'être en permanence confronté.e.s au risque de faire un erreur, de devoir toujours faire plus avec moins, d'être rappelé.e.s sur leur temps de repos, d'avoir un compte épargne-temps ou et des heures supplémentaires irrécupérables, de ne pas se voir respecter la réglementation sur les temps de travail, tout cela est insupportable pour les personnels qui, par conscience professionnelle, assurent leur mission au détriment de leur propre santé physique et mentale.

Nous sommes au bout d'un système de santé et d'action sociale qui non seulement souvent détruit la vie des salarié.e.s et de leur famille, mais dégrade aussi les conditions d'accueil et de prise en charge de la population.

Le soi-disant dialogue social tant prôné par ce gouvernement et le ministre des Solidarités et de la Santé, se résume à dialoguer avec la presse et l'informer en avant-première des mesures et lois qu'ils veulent mettre en œuvre, pour sonder l'opinion, sans consulter les organisations qui se retrouvent devant le fait accompli. Mépris et arrogance sont leur marque de fabrique.

Les lois de finances et notamment celle du projet de loi de la Sécurité sociale seront arbitrées avant l'été pour être ensuite présentées en automne au débat parlementaire. Nous devons peser pour faire entendre nos propositions CGT pour un autre système de santé et de protection sociale, avec des financements à la hauteur des besoins.

Camarade, mais seuls nous n'y arriverons pas, il faut que toute la CGT se mobilise sur cette question et qu'ensemble nous soyons déterminé.e.s à mener les actions en commun dès la sortie de notre congrès pour renouer avec le « tous ensemble pour notre sécu, notre bien commun » !

Cet objectif nous devons le traduire par des mouvements et initiatives, jusqu'à l'automne pendant le débat parlementaire. Ce congrès doit prendre les décisions d'actions et mobilisations dans cette perspective.

Il faut interroger les futurs candidat.e.s, solliciter les élu.e.s locaux, organiser des débats publics en territoire mais aussi interpeller les parlementaires, si nous voulons peser dans le débat et sur les arbitrages du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Il faut converger tous ensemble, vers un temps fort au moment du débat parlementaire sur le projet de loi financement de la Sécurité sociale 2023, pour la reconquête de la protection sociale, et je le répète, cela doit être l'affaire de toute la CGT.

La réingénierie de nos métiers et le combat contre tous les ordres professionnels restent aussi d'actualité, avec l'annonce et la mise en place des nouvelles pratiques avancées pour nos catégories MICT. Il faut que nous débattions ensemble des conséquences et c'est de tous nos métiers de toutes catégories confondues qu'il faut débattre, sur leur contenu, leur reconnaissance et leur valorisation : filaire administrative, logistique, ouvrière, soignante, éducative, médicale, de direction etc.

A l'approche de l'élection présidentielle, on note une grande défiance de la part des citoyen.ne.s vu les nombreuses promesses jamais tenues par les politiques qui nous gouvernent et le sentiment d'être toujours sacrifié.e.s au bénéfice des plus riches.

C'est l'occasion avec les salarié.e.s de rendre visibles nos légitimes revendications pour que les projets des candidat.e.s y répondent.

Les salarié.e.s qui nous font confiance et qui se syndiquent attendent en retour beaucoup de nous, nous confient une grande responsabilité dans cette période, souvent elle et il ne sont adhérent.e à un aucun parti politique, à ce titre, elle et il attendent beaucoup de l'action syndicale, nous considérant comme un rempart pour les protéger.

Avec presque 84000 syndiqué.e.s recensé.e.s en fin d'année 2021 pour l'année 2020, notre Fédération, passe première organisation au sein de la CGT en nombre d'adhérent.e.s en cette période, et nous sommes en constante progression depuis le dernier congrès fédéral en 2018.

Soyons fiers de ce résultat qui est le fruit de l'intense travail de nos militant.e.s, de nos syndicats et structures fédérales qui œuvrent au service du renforcement de toute notre organisation dans une période où la CGT enregistre des baisses dans d'autres secteurs professionnels.

La multiplication des luttes dans nos secteurs démontre l'adhésion des salarié.e.s aux actions de la CGT.

C'est aussi la démonstration que nous allons bien. Toutefois, si nous sommes en constante progression sur notre syndicalisation, nous avons encore devant nous de grandes marges possibles pour faire adhérer les salarié.e.s du public et du privé.

Cela doit aussi interroger notre structuration professionnelle et le lien avec le périmètre des autres fédérations qui organisent les mêmes métiers, ceci pour être plus efficace et proche de nos salarié.e.s, leur permettant d'être partie prenante sur les décisions qui les impactent. Dans le cadre de nos débats sur le document d'orientation nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets. Ces questions doivent être débattues dans toute la maison CGT.

L'enjeu de faire de nos syndiqué.e.s des acteurs et des militant.e.s CGT, et aussi un réel pari à relever pour l'avenir et la qualité de vie de notre organisation.

Cela doit se traduire par le renforcement, le rajeunissement, la formation syndicale auprès de nos jeunes adhérent.e.s, militant.e.s, mais aussi assurer la continuité syndicale avec nos camarades retraité.e.s. C'est crucial pour notre activité d'avoir une meilleure répartition de notre travail syndical qui s'amplifie pour répondre à toute l'activité syndicale qui devient de plus en plus dense, il est urgent que nous soyons plus nombreux.

Les questions d'organisation et de qualité de vie syndicale sont vitales car mieux nous serons organisés, mieux nous ferons face aux défis que nous avons à relever pour être une CGT à l'écoute, proche et mobilisée aux cotés de tous les salarié.es.

Nous devons aussi avoir le courage d'aborder nos règles de vie, notre militantisme, l'articulation et l'évolution professionnelle entre travail et activité syndicale, les rapports entre nous les camarades, le contexte politique, la difficulté à mobiliser les personnels, l'activité, le cumul de mandats, la discrimination syndicale dont nous faisons parfois l'objet et les responsabilités qui nous sont confiées, lourdes dans cette période.

Car la crise sanitaire a aussi totalement chamboulé les lieux de travail et leur modes de fonctionnement, avec la mise en place des visio-conférences, le télétravail, l'impossibilité ou manque de temps d'avoir de échanges informelles ou conviviaux, qui ont eu une incidence sur l'augmentation de la charge de travail et l'impossibilité de déconnexion pour certain.e.s salarié.e.s et pour d'autres l'éloignement ayant entraîné leur désinvestissement.

Notre organisation CGT, notre fédération, nos structures et nos syndicats ne sont pas en dehors de ce que vit le monde du travail et la société en général, la pandémie Covid 19 a fait des dégâts aussi dans nos rangs, des camarades malades, décédé.e.s, d'autres ont décroché.e.s de l'activité. La pandémie a généré parfois aussi des clivages, des conflits entre nous, ayant un impact sur notre culture du débat et sur la mise en œuvre de nos décisions collectives.

Camarades, il faut que le respect, la fraternité et la convivialité fassent aussi un grand retour dans notre organisation, car il ne faut pas se tromper de combat, les ennemis ne sont pas parmi nous, nos ennemis sont le patronat, les politiques régressives des gouvernements et le capitalisme.

La richesse de notre diversité et notre pluralité au sein de l'organisation doivent être au contraire des garanties d'un débat intense et contradictoire en faveur de décisions collectives partagées.

Camarade, nous n'avons pas les moyens de nous éparpiller, de nous diviser devant les attaques massives faites aux salarié.e.s qui attendent que nous fassions un front uni et solidaire pour les défendre.

Tout cela doit nous questionner et doit être débattu sereinement lors de notre congrès, pour dépasser ces fragilités qui nous empêchent parfois d'aller plus loin et plus fort ensemble.



Notre congrès cette semaine doit être constructif, tourné vers l'avenir au service de nos syndicats, de nos structures, des syndiqué.e.s et des salarié.e.s.

Je mettrai tout en œuvre pour que la future commission exécutive soit dans une dynamique rassemblée et solidaire. Il faudra travailler à la transversalité des revendications dans l'ensemble de notre champ avec nos unions fédérales et tenir des CE communes, ce qui n'a pas été possible pendant ce mandat, cela pourrait renforcer le travail revendicatif commun pour gagner en efficacité et en cohérence.

**Place maintenant au débat**

**Et vive notre 13<sup>ème</sup> congrès fédéral !**

**Pour une fédération engagée, utile et efficace au service de nos syndicats, de nos structures, de nos syndiqué.e.s et des salarié.e.s. !**